



EST-CE QUE LES AGRICULTEURS/ÉLEVEURS DE BÉTAIL AURONT AUSSI DES SACS GRATUITS ? DE NOMBREUX DÉCHETS SE RETROUVENT DANS LEURS PRÉS ET CELA RISQUE D'AUGMENTER AVEC LA TAXE AU SAC.

Non aucun sac taxé offert aux agriculteurs. S'il trouve juste un peu de déchets il peut les intégrer à son propre sac taxé, cela n'influencera pas de manière significative ses coûts.

Par contre si la quantité est importante, il ne doit pas payer pour les autres. Il peut donc ramasser les déchets dans un sac normal et les présenter à la voirie.

S'il s'agit bien de déchets abandonnés le sac sera traité par la commune avec les déchets sans propriétaires. Si par contre il y a aussi les déchets ménagers de l'agriculteur on ne va bien évidemment pas les prendre en charge.

La proportionnalité s'applique...il ne faut pas non plus que l'agriculteur amène un papier à la fois à la voirie...et en discutant avec ces derniers, des solutions peuvent être trouvées.